

Les Logiciels d'Entreprise au Service des Sociétés, à l'Ère de l'Économie Numérique

Les logiciels B2B donnent les moyens aux entreprises de faire mieux, plus rapidement, plus intelligemment et plus efficacement.

Les logiciels d'entreprise soutiennent les opérations de leurs clients

Les logiciels d'entreprise – ou logiciels "business-to-business" ou B2B – aident les organisations de toutes tailles et tous secteurs à **fonctionner de manière plus sûre et plus efficace,** à améliorer le développement de leurs produits et de leurs services, et à accroître les possibilités d'innovation et de croissance.

L'industrie des logiciels d'entreprise soutient un large éventail d'organisations dans le monde : PMEs, grands groupes, administrations locales et centrales, hôpitaux, écoles, universités ainsi qu'organisations à but non lucratif. En **proposant des solutions fiables et responsables** pour répondre aux besoins de traitement des données de leurs clients, les logiciels d'entreprise permettent aux organisations de servir à leur tour leurs propres clients.



Les logiciels d'entreprise optimisent l'utilisation des technologies numériques pour faciliter et améliorer les opérations commerciales, en permettant aux entreprises qui les utilisent de se concentrer sur ce qu'elles font le mieux, comme la R&D et la conception de produits.



Près de 30 % des entreprises **françaises** numérisent leurs opérations et **16 % font appel au big data** pour analyser de gros volumes de données.[1]

Les logiciels d'entreprise accélèrent la transformation numérique des organisations

Les entreprises à travers tous les secteurs de l'économie s'appuient de plus en plus sur des logiciels de pointe pour **exécuter, faciliter, améliorer et optimiser leurs opérations.** Les gouvernements, les administrations publiques, les écoles et les hôpitaux adoptent également de plus en plus ces outils.[2] Les logiciels d'entreprise peuvent entre autres soutenir les opérations de ressources humaines, comptabilité, recherche et développement, conception de produits, collaboration et communication entre les salariés, relations avec la clientèle, logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement.



En Europe, près de **80 % des grandes entreprises** et **35 % des PME** utilisent des logiciels de partage d'informations.[3]



38 % des PMEs aux **États-Unis** ont cité l'augmentation des ventes et des revenus comme un avantage associé à l'utilisation des outils numériques.[4]



En temps de crise, comme l'épidémie mondiale de COVID-19, les outils logiciels d'entreprise aident à coordonner les réponses de santé publique, à maintenir les services essentiels et à soutenir la recherche et la continuité économique.

LES LOGICIELS D'ENTREPRISE (B2B) OFFRENT AUX CLIENTS DES SOLUTIONS QUI :



Opèrent et optimisent les services aux entreprises (y compris le traitement et la circulation transfrontalière responsable de l'information)



Protègent et sécurisent les données et les informations commerciales (y compris en fournissant des garanties solides en matière de sécurité et de respect de la vie privée)



Innovent et progressent au-delà des capacités (en utilisant des solutions cognitives telles que l'analyse et l'intelligence artificielle pour mieux répondre aux besoins des organisations)

---

1 Indice DESI de l'UE 2020, https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-economy-and-society-index-desi.

2 L'utilisation de logiciels commerciaux pour le partage électronique d'informations par les entreprises européennes est passée de 31 % à 34 % en 2019. Source : Indice DESI de l'UE 2019

3 Indice DESI de l'UE 2020, https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-economy-and-society-index-desi.

4 https://www2.deloitte.com/us/en/pages/technology-media-and-telecommunications/articles/connected-small-businesses.html.

Les logiciels d'entreprise reposent sur la transparence et la confiance

Les entreprises de logiciels B2B et leurs clients négocient leurs relations dans le cadre de contrats et d'accords de licence afin de s'assurer qu'ils répondent au mieux aux besoins spécifiques de chacun. **Les éditeurs de logiciels B2B monétisent leurs technologies et non les données de leurs clients.**

Les technologies basses des logiciels B2B, tels que le cloud computing (ou "informatique en nuage"), sont utilisées principalement entre entreprises et ne sont pas destinées aux consommateurs. **Les organisations clientes contrôlent leurs données et la manière dont elles sont utilisées.** Les éditeurs de logiciels B2B n'ont pas un accès illimité aux données stockées dans leur infrastructure ou service de cloud. L'accès et l'utilisation de ces données sont réservés au bénéfice et aux objectifs de leurs clients.



Les éditeurs de logiciels B2B opèrent dans un cadre législatif strict en matière de traitement des données. A travers le monde, les obligations légales comprennent souvent des mesures de responsabilisation et des garanties techniques qui permettent aux entreprises de logiciels B2B d'avoir une relation de confiance avec leurs clients. Ils développent également des solutions innovantes, sur mesure ou personnalisables pour des clients de secteurs réglementés, par exemple ceux de la santé, de la finance, de l'automobile, de l'aéronautique, des télécommunications et des semi-conducteurs.[5]



Par exemple, les solutions d'apprentissage automatique (aussi appelé "machine learning") peuvent utiliser des données recueillies dans différents pays pour créer des systèmes de détection de la fraude dans le secteur financier.

Les logiciels d'entreprise contribuent à réduire les risques juridiques et opérationnels pour leurs clients avec la garantie d'utiliser des services déjà testés, avec des solutions et des supports appropriés et conformes aux réglementations nationales et européennes, sans avoir à développer leur propre logiciel en interne. Les éditeurs de logiciels B2B fournissent également des outils pour faciliter la mise en conformité de leurs clients, par exemple en matière de respect de la vie privée, de protection des consommateurs, de cybersécurité, de lutte contre le blanchiment d'argent ou d'efficacité énergétique.

5 https://www.globaldataalliance.org/downloads/WTOEventSummary20200702.pdf.

Comment créer une économie prospère et responsable grâce aux logiciels d'entreprise

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le respect de la vie privée est essentiel pour établir la confiance. Les opérations utilisant des logiciels dépendent de plus en plus des données - et dans certains cas des données personnelles – pour fonctionner. La protection des données centrée sur les individus doit se traduire par une utilisation claire, transparente et conforme aux attentes des organisations clientes. Les règles de protection de la vie privée doivent créer des obligations strictes pour toutes les entreprises et organisations qui traitent ou mandatent le traitement de données personnelles, pour leur permettre d'agir de manière responsable tout en poursuivant des intérêts commerciaux légitimes.

CYBERSÉCURITÉ

L'innovation logicielle continue de connecter les organisations à travers le monde. Ces connexions créent des gains d'efficacité et stimulent la croissance économique, mais elles créent aussi des vulnérabilités que des acteurs mal intentionnés peuvent exploiter si les mesures de sécurité appropriées ne sont pas mises en place. Ces défis appellent des outils et des pratiques innovantes pour défendre l'intégrité, la confidentialité et la résilience de l'écosystème numérique. Par exemple, il est crucial de pouvoir utiliser les technologies de cryptage les plus puissantes disponibles lorsque cela est approprié.

FLUX TRANSFRONTALIERS DE DONNÉES

Les flux transfrontaliers de données sont nécessaires pour que les sociétés puissent opérer à l'échelle européenne et mondiale, tirer parti de leurs forces et de leur présence sur différents sites, innover et fournir des services à leurs clients, quels que soient les secteurs et les régions. Pour les entreprises de logiciels B2B et leurs clients, la capacité à transférer et à traiter des données à l'échelle mondiale est essentielle pour garantir la qualité, la fiabilité, la sécurité, la personnalisation et l'efficacité du service.

UNE APPROCHE BASÉE SUR LA GESTION DU RISQUE ET LA NEUTRALITÉ TECHNOLOGIQUE

Les technologies logicielles évoluent chaque jour. Les lois et réglementations doivent s'efforcer de viser un objectif clair et précis de conformité, d'apporter une sécurité juridique, de permettre une approche de gestion du risque et de neutralité technologique, en s'appuyant sur les cadres juridiques déjà en vigueur. Toute nouvelle législation doit permettre aux entreprises d'atteindre cet objectif avec les pratiques et garanties les plus adéquates compte tenu de leur business model, de leur position dans la chaîne de valeur lorsqu'elles sont engagées par d'autres et de leur profil de risque par rapport à l'objectif fixé, de la nature de leur activité et du type de données traitées.

CONVERGENCE INTERNATIONALE

La valeur d'une économie des données réside dans la capacité des entreprises à opérer au-delà des frontières, à atteindre de nouveaux marchés et à servir leurs clients où qu'ils soient. En s'appuyant sur l'héritage juridique et culturel propre à chaque région, la convergence des règles et mécanismes de conformité – en matière de protection de la vie privée, de cybersécurité ou de gouvernance des données – jouent un rôle essentiel dans la croissance des activités transfrontalières, de plus en plus portée par les logiciels B2B dans le monde entier.